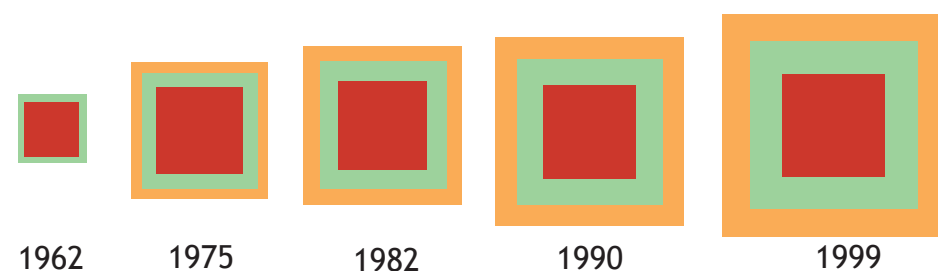


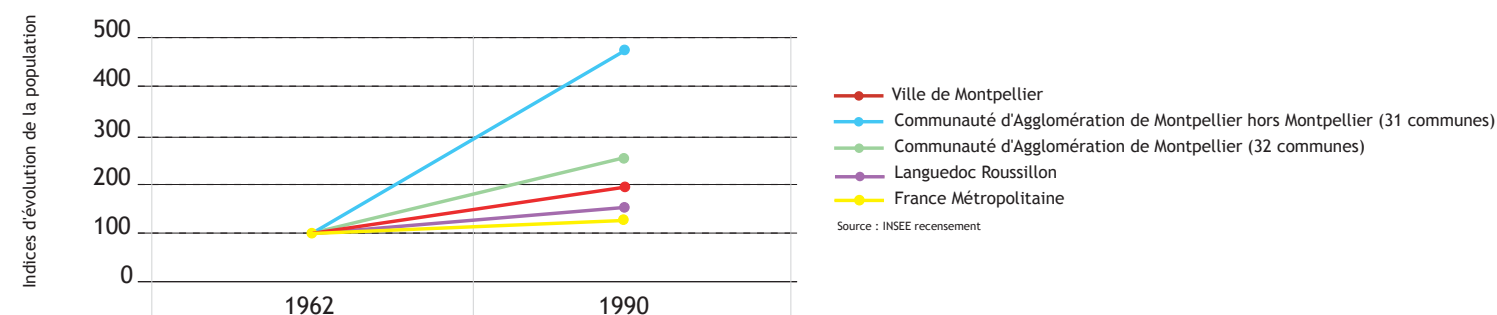
1.1. Développement démographique



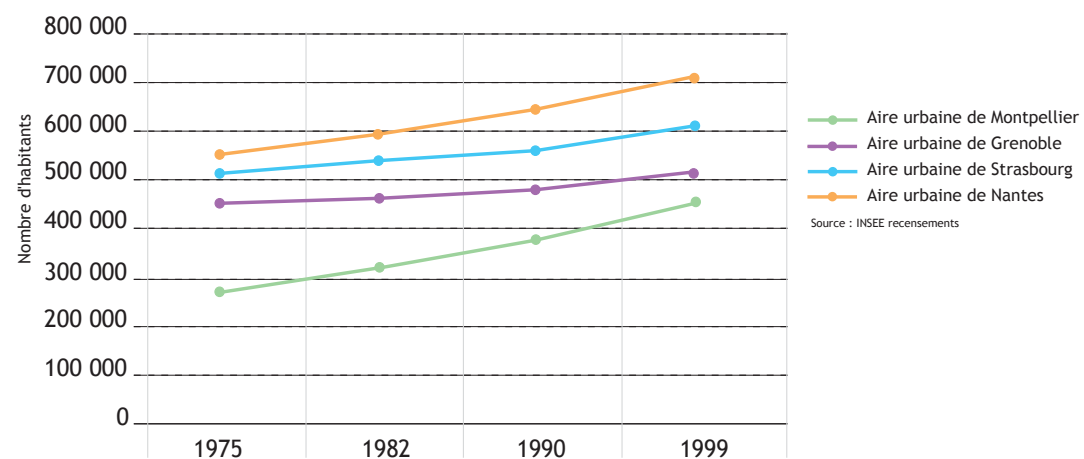
Schémas proportionnels de croissance de population entre

- la Ville de Montpellier
- la Communauté d'Agglomération
- l'aire urbaine

1. La croissance montpelliéraine dans son contexte régional et national



2. La croissance démographique montpelliéraine comparée



■ Diagnostic

Une croissance exceptionnelle

À l'échelle régionale

Les 32 communes de la Communauté d'Agglomération de Montpellier ont vu, au cours du temps, leur poids démographique dans la Région Languedoc-Roussillon s'accroître très fortement :

- en 1962 : 9,5%
- en 1975 : 14,0%
- en 1999 : 16,2%

En 35 ans, ce poids a augmenté des deux tiers ; aujourd'hui, en Languedoc-Roussillon, près d'un habitant sur six réside dans une des 32 communes de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Il en va évidemment de même à l'échelle de l'aire urbaine où les prorata de population régionale ont évolué comme suit :

- en 1962 : environ 11%
- en 1975 : 16%
- en 1999 : 20%

À l'échelle urbaine

Depuis 1962, la Ville de Montpellier a presque vu doubler sa population. Les 31 autres communes de la Communauté d'Agglomération de Montpellier l'ont vue quintupler et, de fait, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, dans son ensemble, a nettement plus que doublé son poids démographique. La France dans son ensemble, aurait-elle crû comme l'aire urbaine de Montpellier, elle compterait aujourd'hui plus de 100 millions d'habitants .

Une telle croissance de population ne peut certes avoir pris place dans la seule ville de Montpellier (225 000 habitants en 1999) :

- les 31 autres communes de la Communauté d'Agglomération de Montpellier comptaient, en 1999, 147 000 habitants,
- les 92 communes qui composent l'aire urbaine hors Montpellier comptaient 235 000 habitants en 1999.

La " ville " qui était auparavant à l'échelle de Montpellier-centre est devenue une **ville-territoire** depuis les garrigues jusqu'au littoral, ce qui justifie la démarche d'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale à l'échelle communautaire.

■ Enjeu

Cette croissance va-t-elle se poursuivre?

Le fait essentiel des 40 dernières années est celui de **l'attractivité de Montpellier**. Qu'en sera-t-il demain ?

L'INSEE, à partir des résultats du recensement de 1999, a élaboré des **projections**¹ fondées sur des hypothèses relatives aux comportements démographiques - taux de fécondité, taux de mortalité - et migratoires.

La **projection** de population à l'horizon **2020** rend alors compte d'une **prolongation de l'attractivité du territoire**. Ce fait est, semble-t-il, acquis.

Mais on peut néanmoins introduire trois hypothèses complémentaires relatives au poids démographique de la Communauté d'Agglomération de Montpellier dans l'Hérault qui était de 25% en 1962 et de 41,5% en 1999 :

- H1, hypothèse **basse** correspondant à une diminution du prorata démographique de la Communauté d'Agglomération de Montpellier : soit 40%,
- H2, hypothèse **médiane** telle que le prorata reste constant à l'échéance 2020 (41,5%),
- H3, hypothèse **haute** correspondant à un accroissement du prorata démographique de la Communauté d'Agglomération de Montpellier : soit 43%.

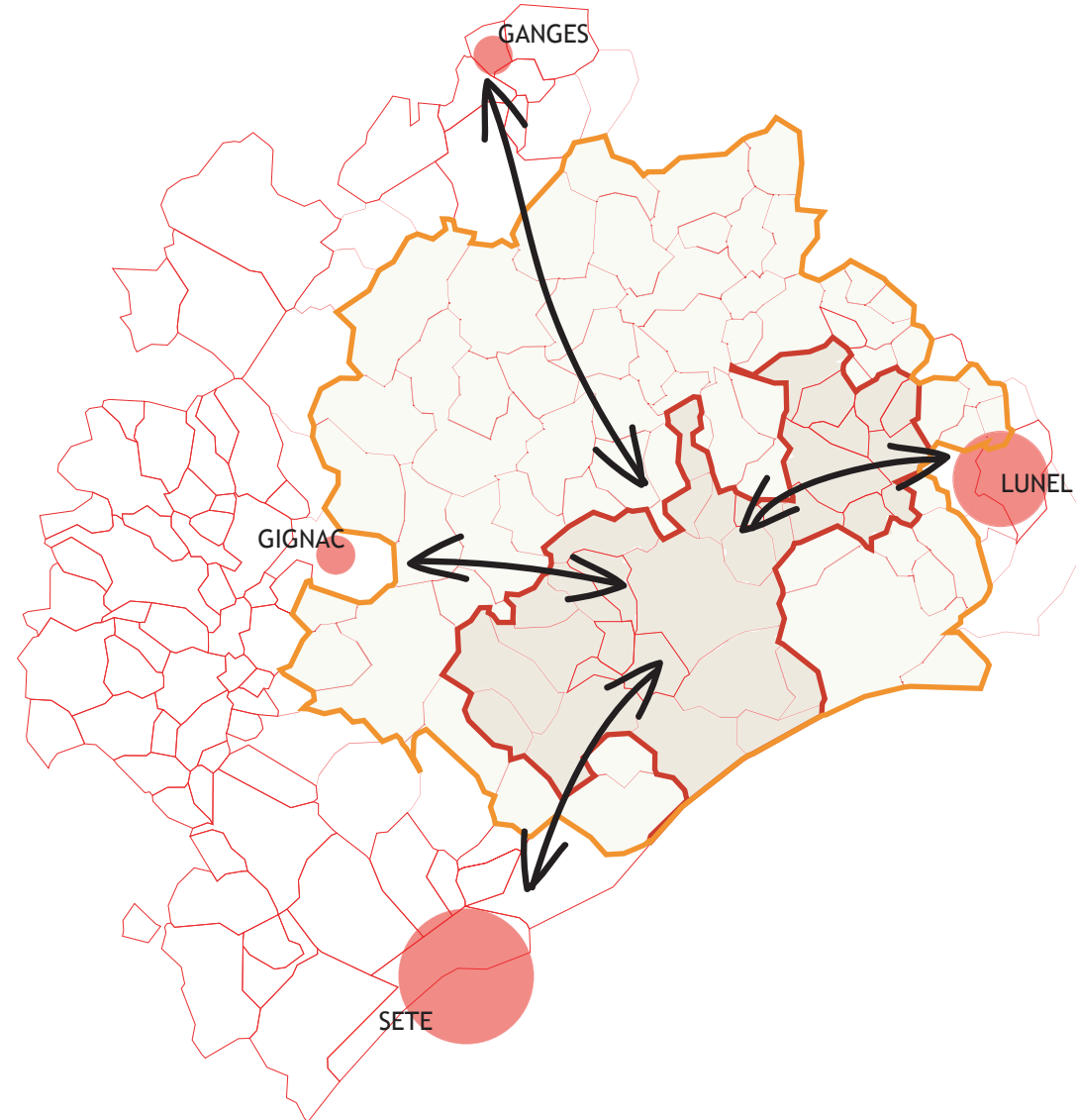
Les croissances de population à attendre en 2020 sont alors les suivantes :

HYPOTHESES DE PROJECTION	1999 - 2020			
	Population 1999	Taux annuel moyen	Croissance	Population 2020
H1 - Hypothèse basse	372 000	1,37	+ 108 000	480 000
H2 - Hypothèse médiane	372 000	1,60	+ 126 000	498 000
H3 - Hypothèse haute	372 000	1,85	+ 144 000	516 000

Le territoire de la Communauté d'Agglomération de Montpellier compterait, en 2020, entre 108 000 et 144 000 habitants de plus qu'au dernier recensement de 1999, soit entre 5000 et 7000 de plus par an : le développement est encore à l'ordre du jour !

La différence entre les trois hypothèses de projection est à la fois peu importante et significative :

- **Peu importante**, car la démarche " schéma de cohérence territoriale " n'est pas au premier chef un travail de programmation mais de cohérence, notamment vis-à-vis des consommations d'espace, des relations avec les infrastructures de déplacement, des formes urbaines, de l'articulation entre l'urbain et l'environnement,
- **Significative** d'une différence dans le développement spatial et les formes urbaines qui y sont associées :
 - Le curseur plutôt proche de H1 [+ 108 000 habitants] serait la conséquence de la mise en place d'une organisation territoriale polycentrique où le poids et la place des pôles urbains que sont Lunel, Ganges, Gignac et Sète seraient croissants.
 - Le curseur plutôt proche de H3 [+ 144 000 habitants] rendrait compte d'une organisation spatiale plus concentrée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.



- Limites de Montpellier Agglomération
- Périmètre de l'aire urbaine de Montpellier
- Pôles urbains secondaires

“ Quelle répartition spatiale de la croissance démographique ? ”

¹ Des *projections* ne sont pas des *prévisions*, car, en cette matière, l'avenir ne se prévoit pas si simplement. Nous avons retenu ici la projection centrale du modèle de projections - dit OMPHALE - : prolongation des comportements de fécondité et mortalité comme des comportements migratoires, le tout tenant compte évidemment des évolutions des pyramides d'âge et donc du vieillissement des populations.